La République du Centre, 22 décembre 2016

COLLECTIVITÉ ■ Pas d'accord entre sénateurs et députés sur les métropoles

Comme un retour à la case départ

La commission mixte paritaire a réuni sénateurs et députés, hier midi, pour tenter de trouver un compromis concernant le projet de loi sur le statut de Paris et l'aménagement métropolitain. Elle a échoué dans son entreprise. Comme prévu.

À ma droite, un Sénat qui a manifesté son opposition au projet de loi sur le statut de Paris et l'aménagement métropolitain porté par le gouvernement. À ma gauche, une Assemblée nationale, qui, à l'inverse, dans une très large majorité, a officialisé son adhésion à ce même projet de loi lors d'un vote solennel qui s'est déroulé ce mardi.

Comme le prévoit la Constitution, une commission mixte paritaire s'est réunie, hier midi, pour tenter de trouver un compromis entre les positions des deux chambres.



PARLEMENTAIRES. Le sénateur Jean-Pierre Sueur et le député Serge Grouard ont siégé, hier, à la commission mixte paritaire. ARCHIVES

Rendez-vous en janvier

Cette commission mixte paritaire était composée de sept sénateurs et de sept députés. Parmi ceux-ci, le sénateur socialiste, Jean-Pierre Sueur, et le député LR, Serge Grouard, ont eu à cœur de défendre les intérêts de l'agglomération d'Orléans sur le volet aménagement métropolitain.

Seulement, le « combat » était quasiment perdu d'avance. « Les rapporteurs des projets de loi ont, en effet, dressé le constat de désaccords profonds entre le Sénat et l'Assemblée nationale », précise Jean-Pierre Sueur.

« Que ce soit sur le statut de Paris avec notamment le projet de regroupement de plusieurs arrondissements ou sur l'aménagement métropolitain. »

Bref, au sortir des premières lectures en séance publique, c'est un partout, balle au centre… « Il va juste falloir s'armer de patience », poursuit Jean-Pierre Sueur.

Rendez-vous est, toutefois, déjà pris, en janvier, à l'Assemblée nationale pour une nouvelle lecture du projet de loi, avec reprise, peut-être, de certains aménagements. Cap ensuite sur le Sénat, « où je vais essayer de convaincre un maximum de mes confrères », anticipe Jean-Pierre Sueur.

Quoi qu'il en soit, le dernier mot reviendra aux députés, à l'Assemblée nationale, qui, logiquement, confirmeront leur vote de mardi dernier. ■

Ch.B.

Phoca PDF